



Direction des Bibliothèques de France

24845

JOURNEES D'ETUDE DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES Paris, 29-30 juin et ler juillet 1954

- LES BIBLIOTHEQUES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS -



Rapport préparé par Y. LABBE Conservateur au Service technique

B8



L'organisation de la lecture publique pour les enfants est de date relativement récente puisque l'impulsion a été donnée en France par la création en 1920 de la Bibliothèque de Soissons due à l'initiative du "Comité américain de secours aux régions dévastées".

Depuis 1944, la Direction des bibliothèques de France, soucieuse de réaliser au profit de l'ensemble de la population enfantine une organisation rationnelle, s'est attachée dans toute la mesure des moyens dont elle dispose à mettre le livre à la disposition des enfants.

A la campagne, dans les départements dotés d'une bibliothèque centrale de prêt ou d'un service départemental de lecture publique, le bibliobus apporte dans chaque commune des livres pour enfants (30 à 50% du lot), il complète utilement la bibliothèque scolaire.

Dans les villes, la création des bibliothèques publiques, sections ou annexes pour enfants, dépend des municipalités. La Direction des bibliothèques de France ne peut intervenir que pour susciter de telles créations et apporter éventuellement une aide financière et technique.

Un grand effort reste à faire et sur ce point la France marque un retard regrettable par rapport à l'étranger.

Certaines villes sont complètement dépourvues de bibliothèque, dans d'autres une seule bibliothèque ne saurait être jugée suffisante et la plupart du temps la création d'annexes de quartier s'impose.

C'est pourquoi le problème des bibliothèques pour enfants qui n'avait été examiné qu'occasionnellement en 1951 nous a paru devoir retenir l'attention des bibliothécaires.

1º) Créer un état d'esprit favorable

Il convient tout d'abord de créer un état d'esprit favorable aux bibliothèques publiques pour enfants. On montrera qu'elles ne font pas double emploi avec les bibliothèques scolaires et qu'en mettant à la disposition de l'enfant des livres attrayants mais sains on luttera par là même contre les effets jugés nocifs d'une littérature de basse qualité, et notamment des journaux.

A l'échelon national, la Direction des bibliothèques de France a témoigné de l'intérêt qu'elle porte aux livres pour enfants en organisant à la Bibliothèque nationale du

.



15 novembre 1952 au 15 janvier 1953 l'Exposition internationale du livre pour enfants due à l'initiative de la Commission française pour la science et la culture (Unesco) et à laquelle 40 pays ont participé.

Consacrée à l'édition contemporaine du livre pour enfants, cette exposition a fait également place aux bibliothèques pour enfants. Un numéro spécial de "L'Education nationale", novembre 1952, Les enfants et les livres lui a été consacré.

2°) Organisation administrative et financière

Un tableau d'ensemble des bibliothèques pour enfants a été dressé dans un article du Bulletin d'informations de la Direction des bibliothèques de France, 3ème année, n° 3, mars 1954, pp. 71-74 (1).

Nous rappelons seulement ici que la Direction des bibliothèques de France, sur rapport de l'inspection générale, est en mesure d'accorder soit des subventions pour l'aménagement de locaux sur la base de 35%, soit des envois de livres.

3º) Personnel

Le problème du personnel est particulièrement important. Il est toujours regrettable de confier une bibliothèque pour enfants à un bibliothécaire n'ayant pas pris conscience des responsabilités qui lui incombent et ne présentant pas les compétences pédagogiques requises pour la formation des enfants.

Les inspecteurs généraux ne cessent d'insister sur ce point tant auprès des municipalités que des chefs d'établissement et demandent que les candidats soient titulaires du Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire avec la mention "Bibliothèques pour enfants".

(1) A la liste des 39 bibliothèques, il convient d'en ajouter une nouvelle à Toulon ouverte en avril 1954.

Créations intervenues depuis 1951:

- 4 en 1952 : Nice (annexe), Saint-Brieuc, Montpellier, Mulhouse.

- 4 en 1953 : Nancy, Bordeaux (annexe), Blanc-Mesnil, Colmar.

- 2 en 1954 : Cambrai, Toulon (annexe).



Au minimum un stage s'impose dans une bibliothèque et on sait que la bibliothèque de l'"Heure joyeuse" 3, rue Boutebrie, à Paris, dotée d'un personnel particulièrement informé des méthodes d'éducation et ayant expérimenté et établi les règles les plus efficaces, a déjà formé de nombreuses générations de stagiaires.

4°) Organisation matérielle

En 1947, la Direction des bibliothèques de France avait une première fois répondu à la nécessité d'apporter aux bibliothécaires des instructions précises en diffusant :

- une circulaire relative aux bibliothèques pour enfants
- une note sommaire sur la constitution et l'aménagement d'une bibliothèque pour enfants.

Sur l'aménagement propre à ces bibliothèques, sur leur mobilier, un article a été publié dans un numéro spécial de "L'Education nationale", décembre 1950 : La bibliothèque scolaire et son mobilier, par J. BLETON. Mais cette question fera l'objet d'une étude plus complète dans un prochain fascicule des Instructions sommaires pour l'organisation et le fonctionnement des bibliothèques publiques, actuellement en préparation à la Direction des bibliothèques de France.

Rappelons seulement ici quelques réalisations particulièrement heureuses, celle de Bordeaux, dans un jardin public, celle de Nice avec sa terrasse de lecture et notons qu'à défaut d'une bibliothèque ou d'une section pour enfants, un coin pour enfants ou un fonds de livres pour enfants doit être autant que possible envisagé.

5°) Fonctionnement

Voir :

LERICHE (Mathilde) et PREVOT (Georges), Bibliothèques scolaires, bibliothèques d'enfants. - Paris, Bourrelier 1950, 124 p.

Articles par :

- LERICHE (Mathilde), Bibliothèques enfantines, dans "L'Education nationale", Nº spécial, décembre 1950 "Bibliothèques".
- GRUNY (Marguerite), L'Heure joyeuse, dans "L'Education nationale" No spécial, novembre 1952 "Les Enfants et les livres.



60) Extension de la lecture publique pour enfants

Dans une ville une seule bibliothèque pour enfants est presque toujours insuffisante. La constatation avait été faite en 1951 en ce qui concerne Bordeaux.

Comme pour les adultes, la meilleure solution réside dans la création d'annexes sur le modèle de la centrale.

A défaut d'annexes de prêt direct par bibliobus peut être envisagé, principalement s'il est possible d'avoir un bibliobus spécial pour enfants et un bibliothécaire qualifié. La question doit être étudiée.

Une des conclusions des dernières Journées d'étude avait été que, à côté de la bibliothèque publique où les enfants sont chez eux mais où tous ne peuvent venir, il est nécessaire de mettre des livres à leur disposition à l'école même. En ville comme à la campagne, l'instituteur doit pouvoir recevoir de la bibliothèque publique un complément pour sa bibliothèque scolaire.

Avec l'accord de l'Inspecteur d'académie, un lien devrait se créer entre la bibliothèque municipale et les bibliothèques scolaires et des dépôts temporaires et renouvelés devraient être effectués dans les écoles.

Déjà devant l'urgence de ce problème, quelques bibliothécaires n'ont pas hésité à adopter cette formule, notamment à Tours, à Blois, et les instituteurs s'en montrent satisfaits.

Il est bien évident que le bibliothécaire se trouvera très aidé pour effectuer les dépôts lorsqu'il disposera d'une voiture.

70) Choix des livres et psychologie de l'enfant

Choisir les meilleurs parmi les livres publiés à l'intention des enfants, tel est le souci constant du bibliothécaire chargé de la direction d'une bibliothèque définitivement organisée.

Pour le choix des livres proprement dit on utilisera les bibliographies analytiques et critiques mentionnées dans l'annexe à ce rapport.

Il sera également indispensable de se documenter sur la psychologie de l'enfant et la littérature enfantine en général.



Sur celle-ci, consulter entre autres :

POINDRON (Paul), Comment choisir les livres de nos enfants dans "L'Education nationale", nº 28, 13 novembre 1952, article accompagné d'une bibliographie des ouvrages relatifs à la littérature enfantine. A cette liste il convient d'ajouter les deux ouvrages suivants de publication plus récente:

- BAUCHARD (Philippe), La presse, le film et la radio pour enfants. Paris, Unesco, 1952, 211 p.
- Les Journaux pour enfants, No spécial de "Enfance", no 5, novembre-décembre 1953, pp. 369-524.

On devra consulter également :

- l'enquête faite à l'occasion de l'Exposition internationale du livre pour enfants : Que pensez-vous de la littérature enfantine dans "L'Education nationale" no spécial, novembre 1952.
- les articles de Mme LERICHE sur diverses catégories d'ouvrages et publiés dans "Vers l'éducation nouvelle" en 1953.

80) L'adolescent

L'âge limite de certaines bibliothèques pour enfants est 16 ans; c'est souvent l'âge à partir duquel les lecteurs sont admis dans les bibliothèques municipales. Le problème de la lecture chez les adolescents retient l'attention dans divers pays et une récente réunion de l'Association des bibliothécaires français s'en est fait l'écho.

Le problème est difficile, il ne se présente pas de la même façon suivant l'âge et suivant qu'il s'agit de la jeunesse universitaire ou ouvrière. Le problème est d'ordre intellectuel; il est aussi, à certains égards, d'ordre moral et s'intègre dans le problème plus général de l'éducation de la jeunesse.

Il faut attirer la jeunesse à la bibliothèque publique, il faut aussi mettre le livre à sa disposition dans les foyers où elle se réunit.

Des expériences diverses mériteraient d'être tentées.

